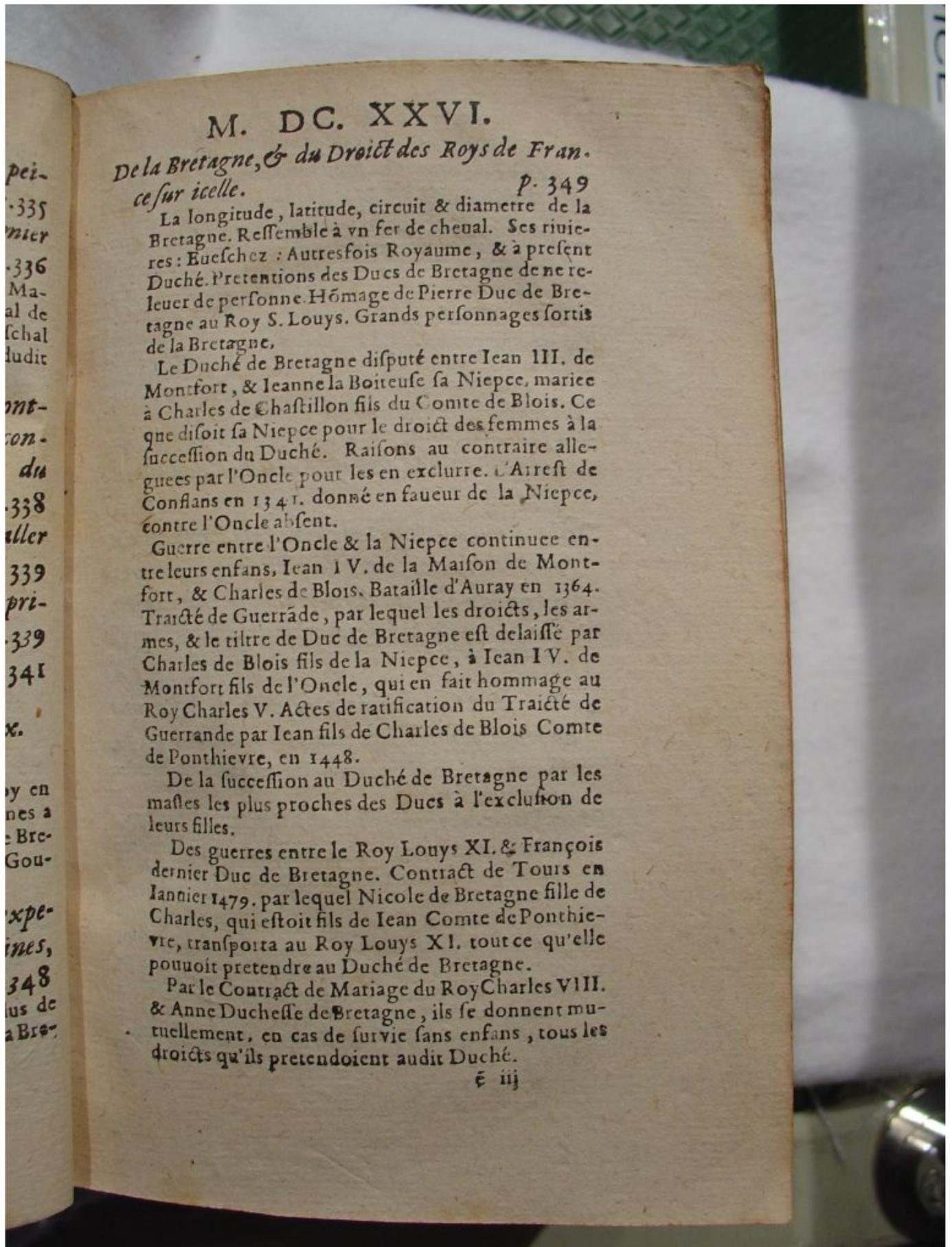


Table_1626_21.jpg



M. DC. XXVI.

De la Bretagne, & du Droit des Roys de Fran.
ce sur icelle. P. 349

La longitude, latitude, circuit & diametre de la Bretagne. Ressemble à vn fer de cheval. Ses riuieres: Bueschez: Autresfois Royaume, & à present Duché. Pretentions des Ducs de Bretagne de ne releuer de personne. Homage de Pierre Duc de Bretagne au Roy S. Louys. Grands personnages sortis de la Bretagne,

Le Duché de Bretagne disputé entre Jean III. de Montfort, & Jeanne la Boiteuse sa Niepce, mariee à Charles de Chastillon fils du Comte de Blois. Ce que disoit sa Niepce pour le droit des femmes à la succession du Duché. Raisons au contraire allegues par l'Oncle pour les en exclurre. L'Arrest de Conflans en 1341. donné en faueur de la Niepce, contre l'Oncle absent.

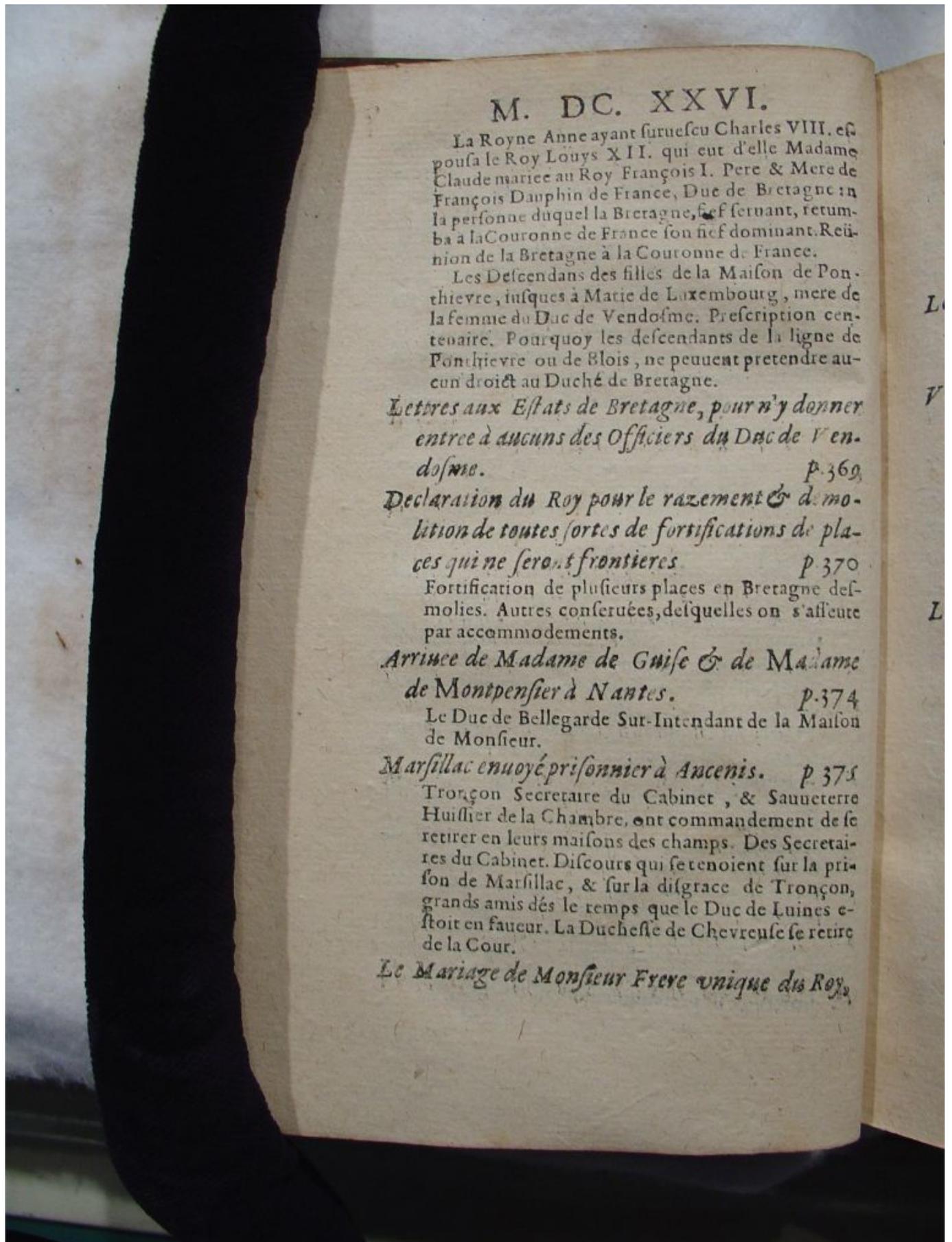
Guerre entre l'Oncle & la Niepce continuee entre leurs enfans, Jean I V. de la Maison de Montfort, & Charles de Blois. Bataille d'Auray en 1364. Traicté de Guerrade, par lequel les droicts, les armes, & le titre de Duc de Bretagne est delaisié par Charles de Blois fils de la Niepce, à Jean I V. de Montfort fils de l'Oncle, qui en fait hommage au Roy Charles V. Actes de ratification du Traicté de Guerrande par Jean fils de Charles de Blois Comte de Ponthieure, en 1448.

De la succession au Duché de Bretagne par les masses les plus proches des Ducs à l'exclusion de leurs filles.

Des guerres entre le Roy Louys XI. & François dernier Duc de Bretagne. Contract de Tours en Iannier 1479. par lequel Nicole de Bretagne fille de Charles, qui estoit fils de Iean Comte de Ponthieure, transporta au Roy Louys XI. tout ce qu'elle pouuoit pretendre au Duché de Bretagne.

Par le Contract de Mariage du Roy Charles VIII. & Anne Duchesse de Bretagne, ils se donnent mutuellement, en cas de survie sans enfans, tous les droicts qu'ils pretendoient audit Duché.

Table_1626_22.jpg



M. DC. XXVI.

La Royne Anne ayant surueſcu Charles VIII. eſpouſa le Roy Louys XII. qui eut d'elle Madame Claude mariee au Roy François I. Pere & Mere de François Dauphin de France, Duc de Bretagne: la perſonne duquel la Bretagne, ſeſ ſervant, retourna à la Couronne de France ſon ſief dominant. Reünion de la Bretagne à la Couronne de France.

Les Deſcendans des filles de la Maiſon de Ponthieure, iuſques à Marie de Luxembourg, mere de la femme du Duc de Vendosme. Preſcription centenaire. Pourquoy les deſcendans de la ligne de Ponthieure ou de Blois, ne peuuent pretendre aucun droit au Duché de Bretagne.

Lettres aux Estats de Bretagne, pour n'y donner entrée à aucuns des Officiers du Duc de Vendosme. p. 369

Declaration du Roy pour le razeement & demolition de toutes ſortes de fortifications de places qui ne ſeront frontieres. p. 370

Fortification de pluſieurs places en Bretagne deſmolies. Autres conſeruées, deſquelles on ſ'aſſeure par accommodemens.

Arrivée de Madame de Guise & de Madame de Montpenſier à Nantes. p. 374

Le Duc de Bellegarde Sur-Intendant de la Maiſon de Monsieur.

Marſillac enuoyé priſonnier à Ancenis. p. 375

Tronçon Secretaire du Cabinet, & Sauueterre Huiffier de la Chambre, ont commandement de ſe retirer en leurs maiſons des champs. Des Secretaires du Cabinet. Diſcours qui ſe tenoient ſur la priſon de Marſillac, & ſur la diſgrace de Tronçon, grands amis dès le temps que le Duc de Luines eſtoit en faueur. La Duchefſe de Chevreuſe ſe retire de la Cour.

Le Mariage de Monsieur Frere unique du Roy.

M. DC. XXVI.

*Et de Mademoiselle de Montpensier, arresté au
Conseil.* p. 377

Ce que le Roy dit à Monsieur son Frere. La respon-
se qu'il luy fit: Ce que Monsieur dit à la Royne sa
Mere au sujet dudit Mariage: Et ce qu'il fit dire par
son Chancelier à Madame de Guise, & à Mademoi-
selle de Montpensier.

*Les Fiançailles, Espousailles, & consommation
du mariage de Monsieur avec Madame de
Montpensier.* p. 379

*Vers, feux de joye, & canonnades tirées, en res-
jouissance dudit mariage.* ibid.

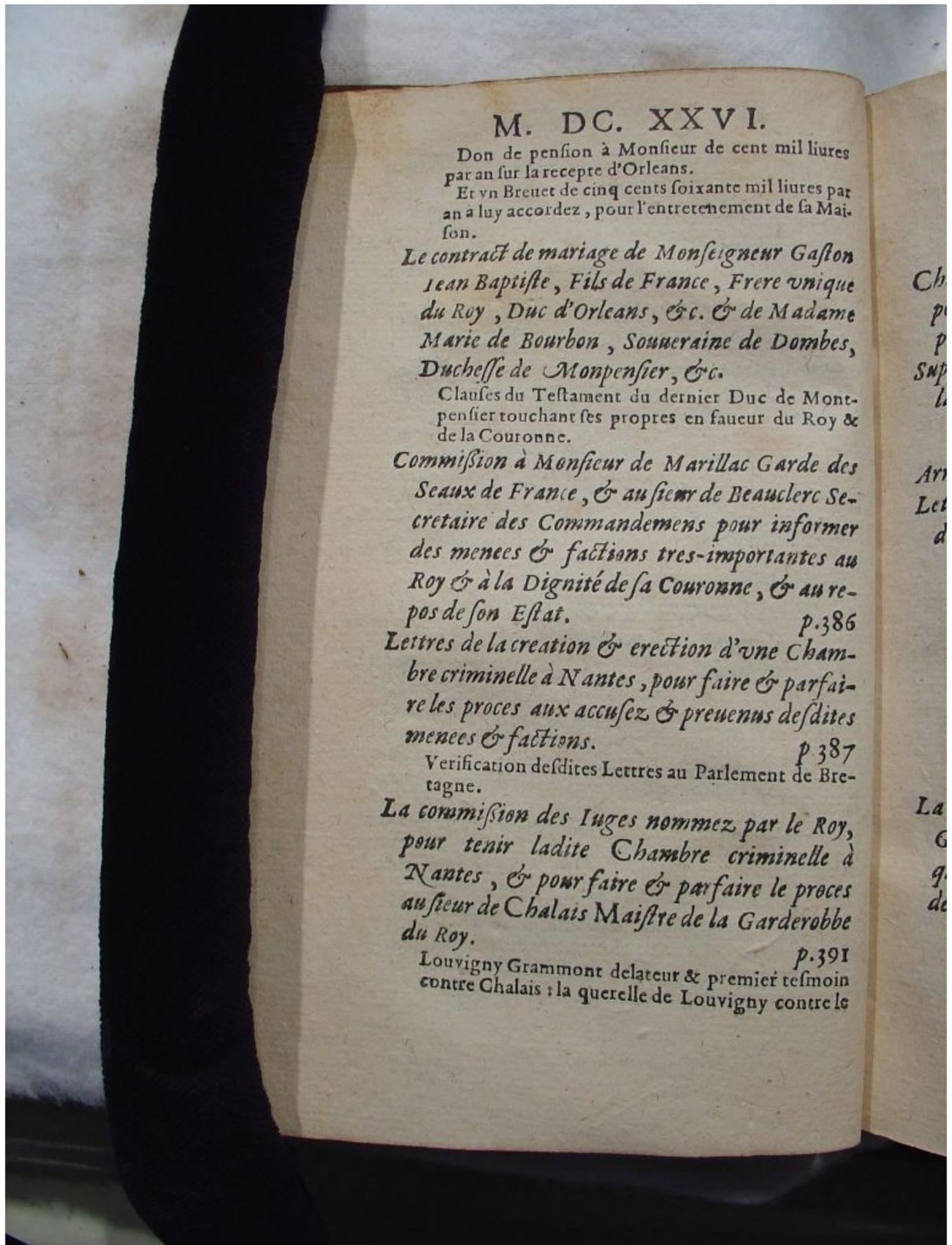
Tristesse du Marechal d'Ornano & de Chalais sur
l'accomplissement dudit Mariage. Des moyens
qu'on a tenus pour l'empescher. Pourquoy le Car-
dinal de Richelieu n'a pas voulu donner le conseil
du Mariage, ains seulement presenter au Roy ce
qui se pouvoit dire pour & contre. Ce que dit le
Roy en prenant la resolution du Mariage.

*Les Lettres d'Appanage & entretenement de
Monseigneur Gaston Fils de France, Frere
unique du Roy.* p. 385

Les Duchez d'Orleans & Chartres, & Côté de Blois
donnez à Monsieur pour son Appanage aux droicts
& tiltres de Pairie: Reservations. De la Jurisdiction
des Exempts. Permission d'establir vne Châbre des
Comptes. Suppression de la Chambre des Comptes
de Blois. Acceptation de l'Appanage, & renoncia-
tion à tous droicts, &c. Retour dudit Appanage à la
Couronne faute de mâles. Permission de changer
le nom & brizure de Duc d'Anjou. Permission de
racheter les Domaines dudit Appanage engagez.

Autres Lettres par lesquelles le Roy audit Appa-
nage ne se reserue aux nominations des Benefices
que les Eueschez, & aux offices que les Preuosts
des Marechaux.

Table_1626_24.jpg



M. DC. XXVI.

Don de pension à Monsieur de cent mil liures par an sur la recepte d'Orleans.

Et vn Breuet de cinq cents soixante mil liures par an à luy accordez, pour l'entretènement de sa Maison.

Le contract de mariage de Monseigneur Gaston Jean Baptiste, Fils de France, Frere unique du Roy, Duc d'Orleans, &c. & de Madame Marie de Bourbon, Souveraine de Dombes, Duchesse de Montpensier, &c.

Clauses du Testament du dernier Duc de Montpensier touchant ses propres en faueur du Roy & de la Couronne.

Commission à Monsieur de Marillac Garde des Sceaux de France, & au sieur de Beauclerc Secrétaire des Commandemens pour informer des menées & factions tres-importantes au Roy & à la Dignité de sa Couronne, & au repos de son Estat.

p.386

Lettres de la creation & erection d'une Chambre criminelle à Nantes, pour faire & parfaire les proces aux accusez & preuenus desdites menées & factions.

p.387

Verification desdites Lettres au Parlement de Bretagne.

La commission des Iuges nommez par le Roy, pour tenir ladite Chambre criminelle à Nantes, & pour faire & parfaire le proces au sieur de Chalais Maistre de la Garderobbe du Roy.

p.391

Louvigny Grammont delateur & premier tesmoin contre Chalais : la querelle de Louvigny contre le

M. DC. XXVI.

Duc de Candale. Chalais employe ses amis pour appaiser ceste querelle. Au sujet du combat qu'auoit eu Chalais contre Pontgibault partie se lie de trois contre trois entre Bouteville pour Chalais, & Thorigny pour Pontgibault. Thorigny & son Escuyer y perdent la vie.

*Chalais confronté aux tesmoins qui auoient de-
posé contre luy, ne leur donne aucun reproche.*

p. 402

Supplication au Roy faite par Madame de Chalais la mere pour son fils.

ibid.

Chalais mené du Chasteau au Presdial de Nantes, pour luy prononcér son Arrest de mort.

Arrest de condamnation contre Chalais. p. 404

*Lettres patentes du Roy portant moderation
dudit Arrest.*

p. 406

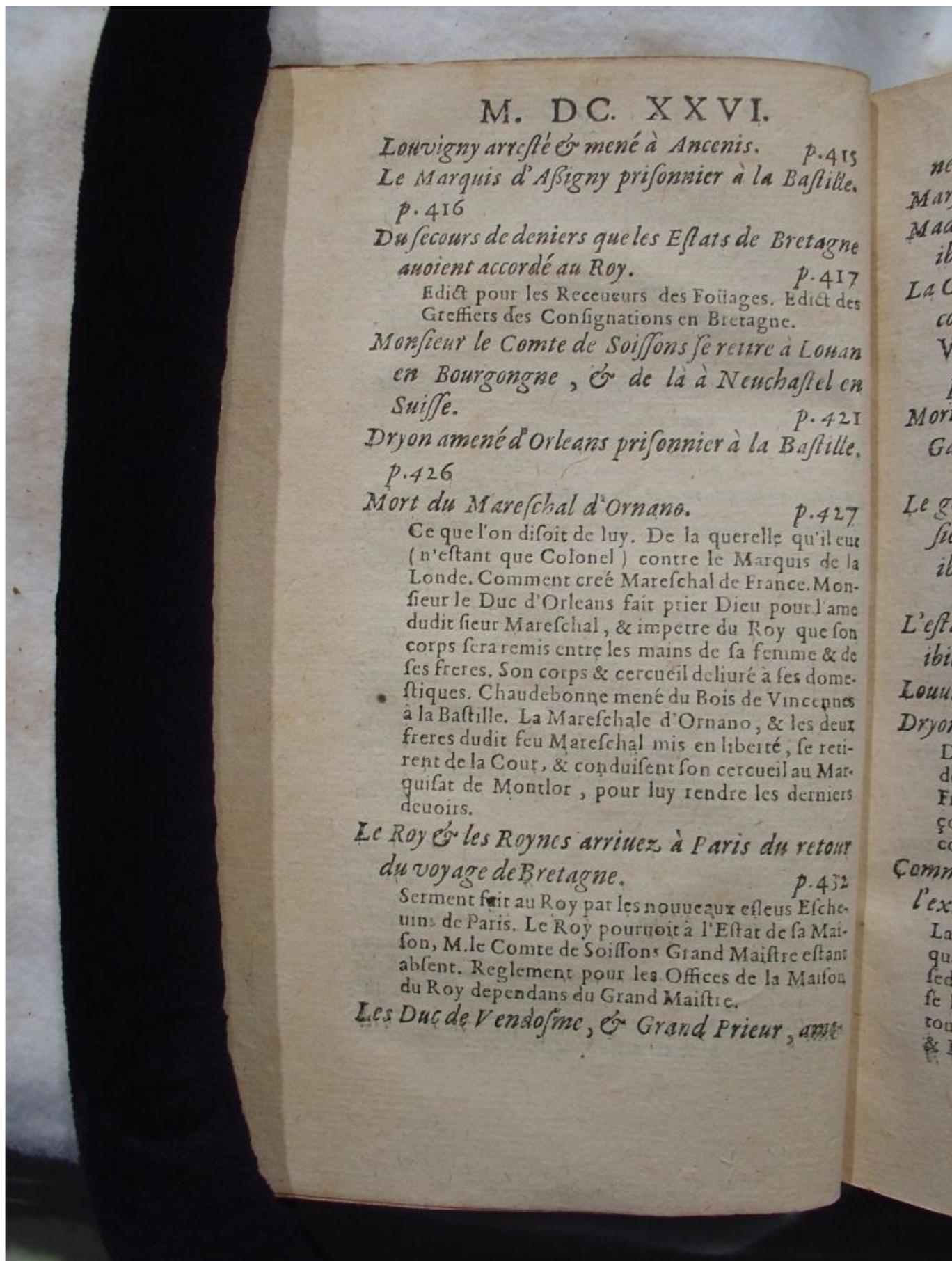
Ce que dit Chalais apres auoir entendu son Arrest de mort. Fait vne confession generale au Pere des Rosiers Minime qui l'assista à la mort. Ne se trouuant point d'Executeur dans Nantes pour luy couper la teste, on tire des prisons vn criminel pour l'executer. Il s'esmeut voyant sa moustache coupée. Reçoit trente-quatre coups auparauant que sa teste fust separée de son corps. Est enterré aux Cordeliers de Nantes. Songe que fit sa mere le iour qu'il fut arresté. Vers faits sur sa mort. Ce qu'on disoit de luy.

La conspiration de Philotas contre Alexandre le Grand mise en comparaison avec celle de ceux qui auoient entrepris de faire sortir Monsieur de la Cour.

p. 413

Ce que dit la Roynie Mere à la mere de Chalais. Difference entre Metron Maistre de la Garderobbe d'Alexandre, & Chalais Maistre de la Garderobbe du Roy; & de Chalais avec la Mole.

Table_1626_26.jpg



M. DC. XXVI.

Louvigny arresté & mené à Ancenis. p. 415

Le Marquis d'Assigny prisonnier à la Bastille.
p. 416

Du secours de deniers que les Estats de Bretagne
avoient accordé au Roy. p. 417

Edict pour les Receueurs des Foilages. Edict des
Greffiers des Consignations en Bretagne.

Monsieur le Comte de Soissons se retire à Louan
en Bourgongne, & de là à Neuchastel en
Suisse. p. 421

Dryon amené d'Orleans prisonnier à la Bastille.
p. 426

Mort du Marechal d'Ornano. p. 427

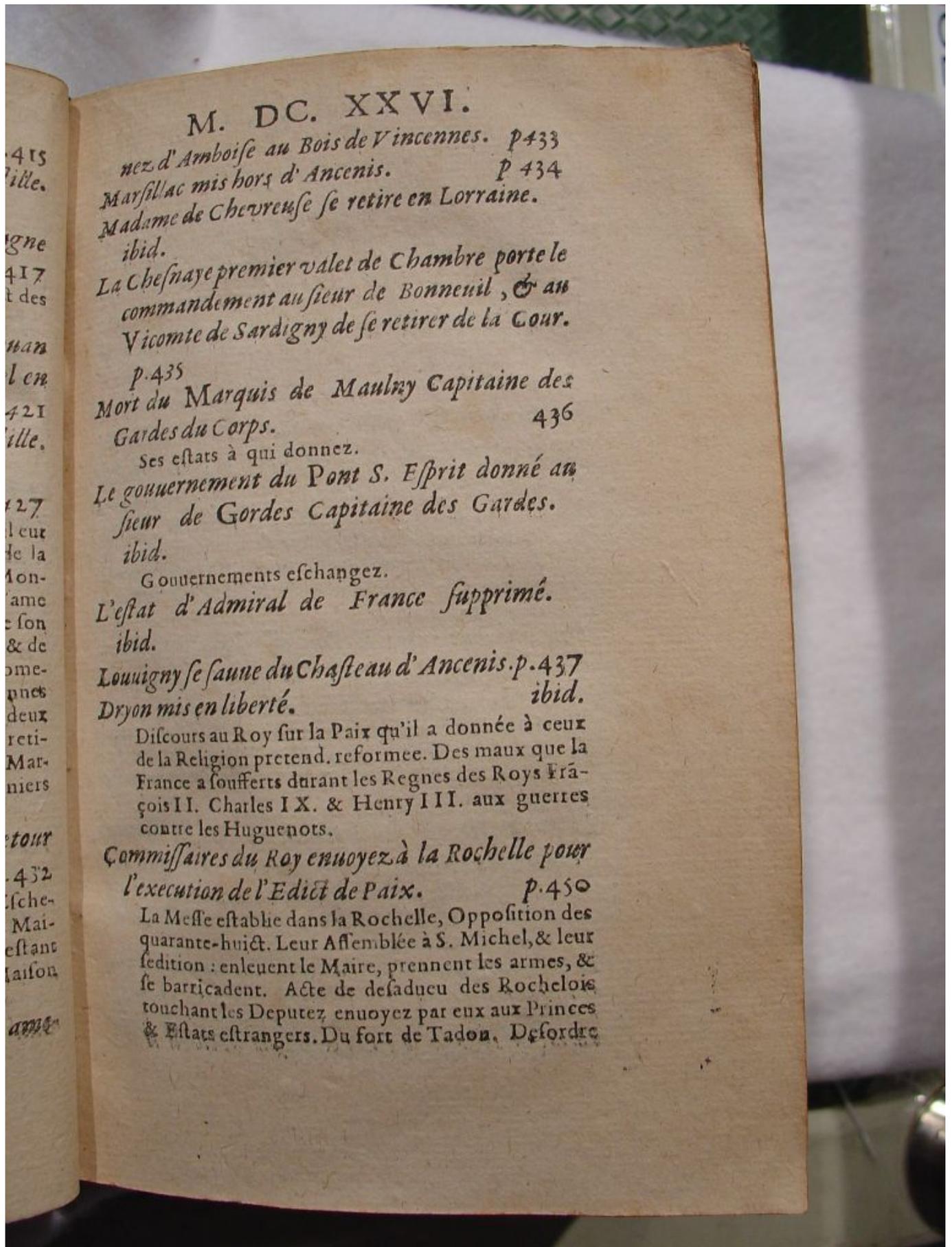
Ce que l'on disoit de luy. De la querelle qu'il eut
(n'estant que Colonel) contre le Marquis de la
Londe. Comment créé Marechal de France. Mon-
sieur le Duc d'Orleans fait prier Dieu pour l'ame
dudit sieur Marechal, & impetre du Roy que son
corps sera remis entre les mains de sa femme & de
ses freres. Son corps & cercueil deliuré à ses dome-
stiques. Chaudebonne mené du Bois de Vincennes
à la Bastille. La Marechale d'Ornano, & les deux
freres dudit feu Marechal mis en liberte, se reti-
rent de la Cour, & conduisent son cercueil au Mar-
quisat de Montlor, pour luy rendre les derniers
devoirs.

Le Roy & les Roynes arrivez à Paris du retour
du voyage de Bretagne. p. 432

Serment fait au Roy par les nouveaux esleus Esche-
vins de Paris. Le Roy pouruoit à l'Estat de sa Mai-
son, M. le Comte de Soissons Grand Maistre estant
absent. Reglement pour les Offices de la Maison
du Roy dependans du Grand Maistre.

Les Duc de Vendosme, & Grand Prieur, amé

Table_1626_27.jpg



M. DC. XXVI.

nez d'Amboise au Bois de Vincennes. p.433
Marsillac mis hors d'Ancenis. P 434
Madame de Chevreuse se retire en Lorraine.
ibid.

La Chesnaye premier valet de Chambre porte le
commandement au sieur de Bonneuil, & au
Vicomte de Sardigny de se retirer de la Cour.

p.435
Mort du Marquis de Maulny Capitaine des
Gardes du Corps. 436

Ses estats à qui donnez.
Le gouvernement du Pont S. Esprit donné au
sieur de Gordes Capitaine des Gardes.
ibid.

Gouvernements eschangez.
L'estat d'Admiral de France supprimé.
ibid.

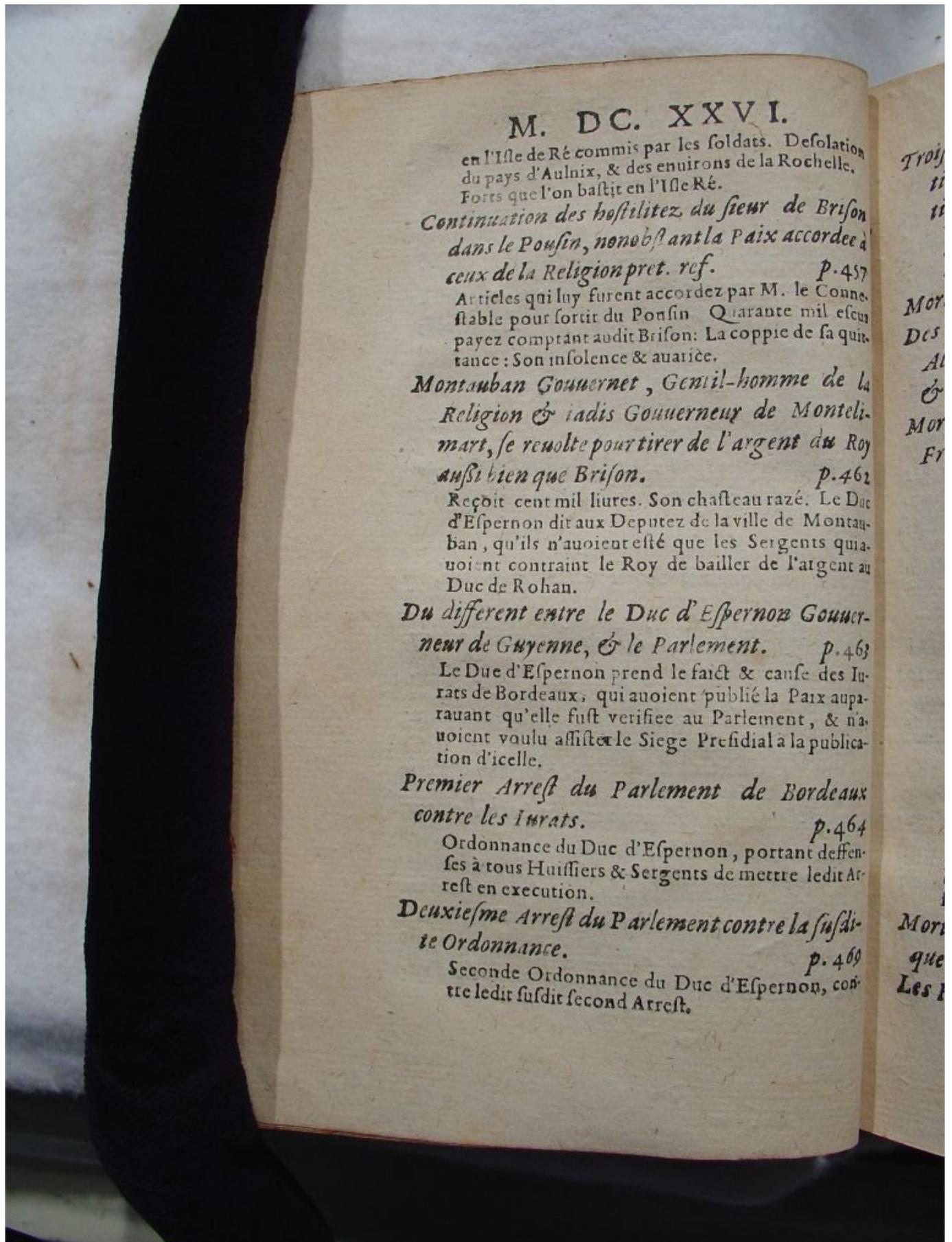
Louuigny se sauue du Chasteau d'Ancenis. p.437
Dryon mis en liberté. ibid.

Discours au Roy sur la Paix qu'il a donnée à ceux
de la Religion pretend. reformee. Des maux que la
France a soufferts durant les Regnes des Roys François II. Charles IX. & Henry III. aux guerres
contre les Huguenots.

Commissaires du Roy enuoyez à la Rochelle pour
l'execution de l'Edict de Paix. p.450

La Messe establie dans la Rochelle, Opposition des
quarante-huict. Leur Assemblée à S. Michel, & leur
sedition: enleuent le Maire, prennent les armes, &
se barricadent. Acte de desadueu des Rochelois
touchant les Deputez enuoyez par eux aux Princes
& Estats estrangers. Du fort de Tadoa. Desordre

Table_1626_28.jpg



M. DC. XXVI.

en l'Isle de Ré commis par les soldats. Desolation
du pays d'Aulnix, & des enuirons de la Rochelle.
Forts que l'on bastit en l'Isle Ré.

*Continuation des hostilitez du sieur de Brisson
dans le Ponsin, nonobstant la Paix accordee à
ceux de la Religion pret. ref. p. 457*

Articles qui luy furent accordez par M. le Conne-
table pour sortir du Ponsin Quarante mil escus
payez comptant audit Brisson: La coppie de sa quit-
tance: Son insolence & auarice.

*Montauban Gouvernet, Genil-homme de la
Religion & iadis Gouverneur de Monteli-
mart, se reuolte pour tirer de l'argent du Roy
aussi bien que Brisson. p. 462*

Reçut cent mil liures. Son chasteau razé. Le Duc
d'Espéron dit aux Deputez de la ville de Montau-
ban, qu'ils n'auoient esté que les Sergents qua-
noient contraint le Roy de bailler de l'argent au
Duc de Rohan.

*Du differant entre le Duc d'Espernon Gouver-
neur de Guyenne, & le Parlement. p. 463*

Le Duc d'Espéron prend le fait & cause des In-
rats de Bordeaux, qui auoient publié la Paix aupara-
uant qu'elle fust verifiée au Parlement, & n'a-
uoient voulu assister le Siege Presidial à la publica-
tion d'icelle.

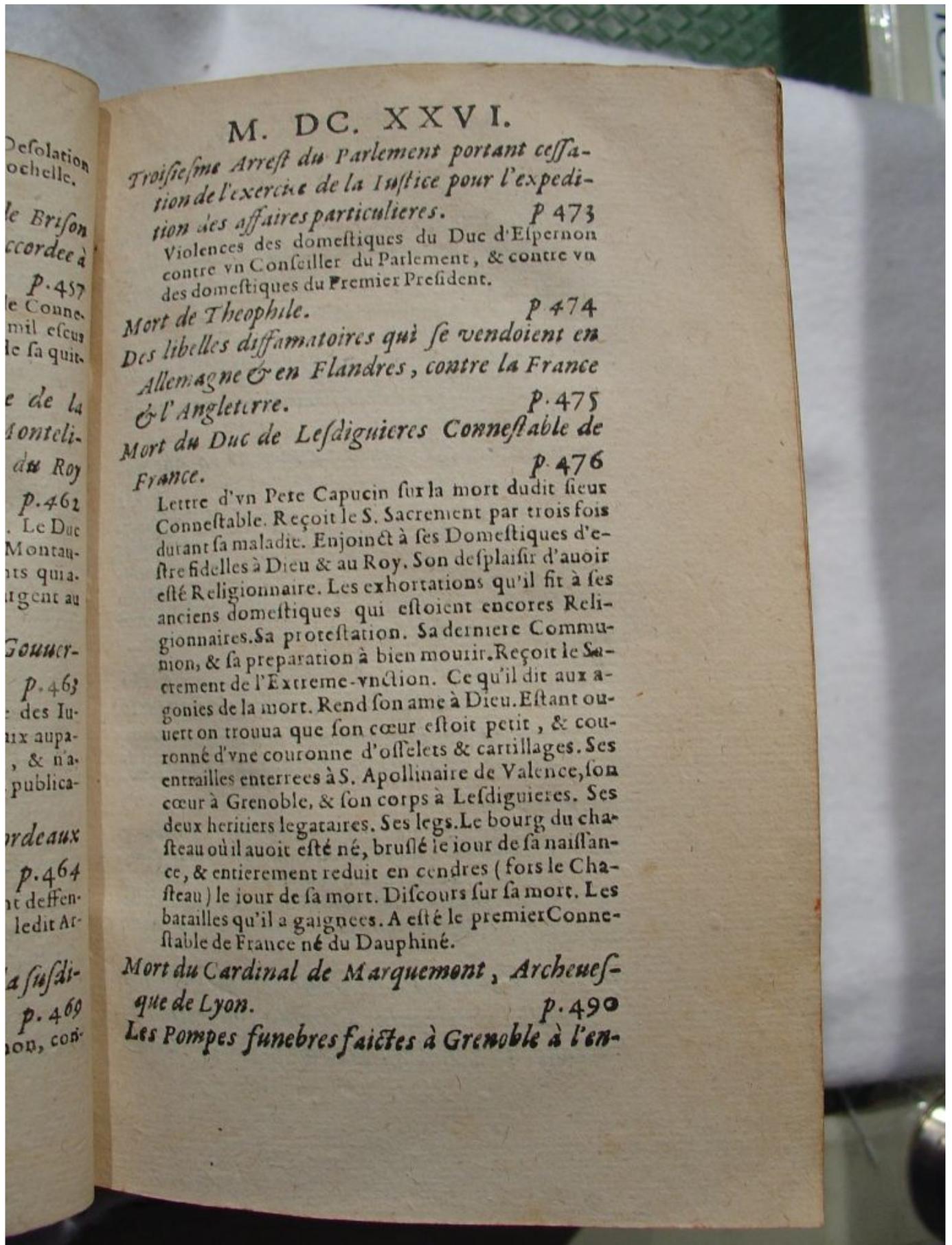
*Premier Arrest du Parlement de Bordeaux
contre les Inrats. p. 464*

Ordonnance du Duc d'Espéron, portant deffen-
ses à tous Huissiers & Sergents de mettre ledit Ar-
rest en execution.

*Deuxiesme Arrest du Parlement contre la susdi-
te Ordonnance. p. 469*

Seconde Ordonnance du Duc d'Espéron, con-
tre ledit susdit second Arrest.

Table_1626_29.jpg



M. DC. XXVI.

Troisiesme Arrest du Parlement portant cessation de l'exercice de la Justice pour l'expedition des affaires particulieres. P. 473

Violences des domestiques du Duc d'Elpernon contre vn Conseiller du Parlement, & contre vn des domestiques du Premier President.

Mort de Theophile. P. 474

Des libelles diffamatoires qui se vendoient en Allemagne & en Flandres, contre la France & l'Angleterre. P. 475

Mort du Duc de Lesdiguieres Connestable de France. P. 476

Lettre d'un Pete Capucin sur la mort dudit sieur Connestable. Reçoit le S. Sacrement par trois fois durant sa maladie. Enjoint à ses Domestiques d'estre fidelles à Dieu & au Roy. Son desplaisir d'auoir esté Religionnaire. Les exhortations qu'il fit à ses anciens domestiques qui estoient encores Religionnaires. Sa protestation. Sa derniere Communion, & sa preparation à bien mourir. Reçoit le Sacrement de l'Extreme-unction. Ce qu'il dit aux agonies de la mort. Rend son ame à Dieu. Estant ouuert on trouua que son cœur estoit petit, & couronné d'une couronne d'osselets & cartillages. Ses entrailles enterrees à S. Apollinaire de Valence, son cœur à Grenoble, & son corps à Lesdiguieres. Ses deux heritiers legataires. Ses legs. Le bourg du chasteau où il auoit esté né, bruslé le iour de sa naissance, & entierement reduit en cendres (fors le Chasteau) le iour de sa mort. Discours sur sa mort. Les batailles qu'il a gaignees. A esté le premier Connestable de France né du Dauphiné.

Mort du Cardinal de Marquemont, Archeuesque de Lyon. P. 490

Les Pompes funebres faiçtes à Grenoble à l'en-

Table_1626_30.jpg

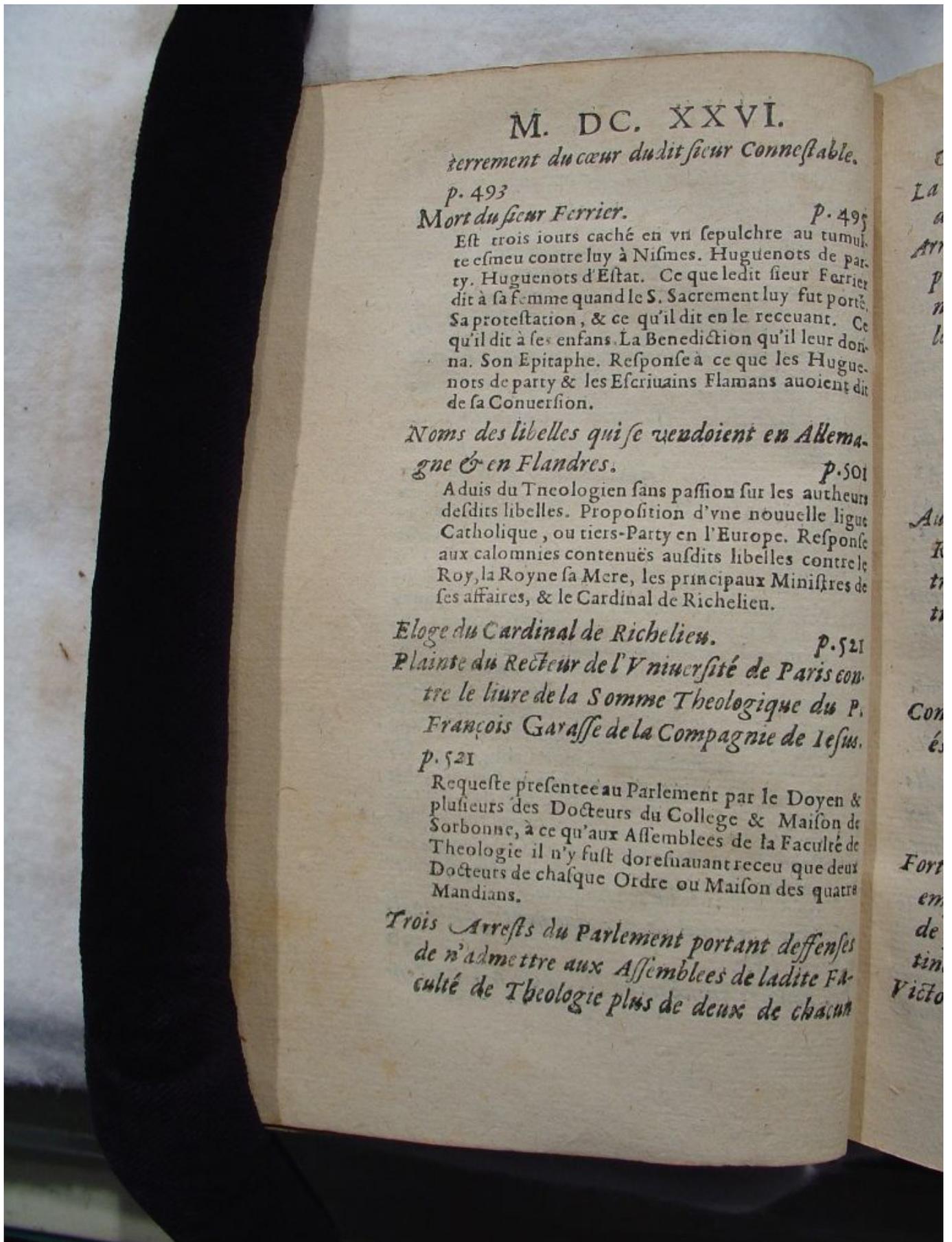


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan